

Le Cluster cinestic **rassemble** sur la Région Est des acteurs innovants de la filière image et/ou du numérique (et de ses activités connexes), issus des mondes :

- ➔ *des entreprises innovantes* : innovation technologique, d'usage, logiciels, services...
- ➔ *des entreprises de l'image* : productions de contenus numériques, 3D, animation, jeux vidéo...
- ➔ *de l'académique* : Ecoles, formations, laboratoires de recherche, universités, CHU / CEA...
- ➔ *des structures de développement économique* : associations, accélérateurs, fonds d'investissement, pépinières, chambres consulaires, espaces coworking, incubateurs...

### VOTRE STRUCTURE

**Raison sociale** : .....

**Activité** : .....

**Date de Création de la structure / si entreprise, CA de l'année 2014 (facultatif)** : ..... / .....

**Catégorie (correspondant à l'un des 4 collèges du Cluster) :**

Innovation d'usage, logiciel, service, technologie...

Production de contenus numériques, 3D, animation, jeux vidéo...

Ecole, formation, laboratoire de recherche, université, CHU / CEA...

Association, accélérateur, fonds d'investissement, pépinière, chambre consulaire, espace coworking, incubateur, partenaires institutionnels (Institution/Collectivité...).

**Adresse** : .....

**Code Postal** : ..... **Commune** : .....

**Téléphone** : ..... **Télécopie** : .....

**Courriel** : ..... **Site web** : .....

**N°SIRET** : ..... **Effectif** : ..... **Code NAF/APE** : .....

### CONTACTS AU SEIN DE LA STRUCTURE : Dirigeant/Représentant légal

**Nom** : ..... **Prénom** : .....

**Fonction** : ..... **Téléphone** : ..... **Portable** : .....

**Courriel** : .....

### INTERLOCUTEUR DE LA STRUCTURE\* (Si différent)

(\* L'interlocuteur référent s'implique dans le Réseau et ses actions opérationnelles ; il est le contact privilégié de l'équipe d'animation du Cluster)

**Nom** : ..... **Prénom** : .....

**Fonction** : ..... **Téléphone** : ..... **Portable** : .....

**Courriel** : .....

Ils soutiennent cinestic



## ENGAGEMENT DE LA STRUCTURE ADHÉRENTE

- ➔ J'accepte les termes de la **charte d'engagement de l'adhérent du Cluster Cinestic** (Cf. p. 4).
- ➔ J'accepte d'être inscrit et de remplir ma fiche de présentation sur l'annuaire (le Club) de Cinestic.fr
- ➔ J'autorise la **reproduction de mon logo et l'utilisation de photographies de ma structure et de ses personnes** sur les supports de communication de Cinestic.

Je souhaite devenir «**Adhérent du Club Cinestic**»

*Cette adhésion est renouvelée annuellement par tacite reconduction.*

*Toute nouvelle adhésion doit être validée par la direction du Cluster.*

**Une fois l'adhésion validée et le règlement effectué, chaque nouvel adhérent recevra un identifiant et un code individuel et devra renseigner sa fiche de présentation (photos, activités, dernières nouvelles, coordonnées....) pour apparaître dans le Club Cinestic du site cinestic.fr.**

## TARIFS DES COTISATIONS 2016 (année civile) – Tarifs non soumis à la TVA

Collège « Entreprises innovantes » Collège « Entreprises de l'image »	Collège « Structures de développement économique »
<ul style="list-style-type: none"><li>- Entreprises de moins d'un an <input type="checkbox"/> 100 €</li><li>- Effectif salarié compris entre 0 et 4 <input type="checkbox"/> 200 €</li><li>- Effectif salarié compris entre 5 et 10 <input type="checkbox"/> 300 €</li><li>- Effectif salarié compris entre 11 et 30 <input type="checkbox"/> 500 €</li><li>- Entreprises de plus de 51 salariés <input type="checkbox"/> 800 €</li><li>- Groupes et/ou filiales de groupe <input type="checkbox"/> 1 500 €</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Associations <input type="checkbox"/> 200 €</li><li>- Chambres consulaires <input type="checkbox"/> 500 €</li><li>- Partenaires institutionnels <input type="checkbox"/> 500 €</li><li>- Pépinières <input type="checkbox"/> 300 €</li><li>- Incubateurs <input type="checkbox"/> 400 €</li><li>- Accélérateurs <input type="checkbox"/> 500 €</li><li>- Espaces coworking <input type="checkbox"/> 200 €</li><li>- Etablissements financiers <input type="checkbox"/> 800 €</li></ul>
<b>Collège « Monde académique » (établissement de recherche et de formation)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Laboratoires de recherche <input type="checkbox"/> 800 €</li><li>- Ecoles d'ingénieurs <input type="checkbox"/> 500 €</li><li>- CHU / CEA <input type="checkbox"/> 1 500 €</li><li>- Universités <input type="checkbox"/> 1 800 €* * (selon le nombre de labos ou écoles adhérents affiliés à l'université)</li></ul>	

**Total à régler pour l'année 2016 : ..... Euros**

## MODES DE RÉGLEMENT

**Chèque bancaire** (à l'ordre du Cluster Image & Numérique Lorraine) Chèque n° ..... Banque .....

**Virement à** CIC ENTREPRISE EPINAL

Code banque : 30087 / Code guichet : 33681 / N° de compte : 00020068401 / Clé RIB : 78

IBAN : FR76 3008 7336 8100 0200 6840 178

**Cette demande d'adhésion dûment complétée est à retourner signée et accompagnée du règlement à :**

Cinestic - Cluster Image & Numérique Région Est

2, rue de Nancy

88000 Epinal

[maurice.changy@cinestic.fr](mailto:maurice.changy@cinestic.fr)

Date :

Signature :

Ils soutiennent cinestic



### 10 BONNES RAISONS DE FAIRE PARTIE DU CLUB CINESTIC

1. Intégrer un réseau dynamique d'acteurs reconnus et performants dans le domaine de l'innovation dans l'image et le numérique.
2. Etre accompagné par nos équipes sur les questions techniques, économiques, sociales, administratives et juridiques.
3. Développer et accélérer votre entreprise par des accompagnements structurants (export, innovation, stratégie, financement, etc.)
4. Profiter de dispositifs de mise en relation, de réflexions et expertises partagées.
5. Nouer des partenariats économiques ou scientifiques pour développer vos projets innovants.
6. Renforcer la compétitivité de votre entreprise en participant à nos actions.
7. Bénéficier de la dynamique d'appel à projets pour le rayonnement de la filière, d'outils de veille de marché spécifiques et time to market.
8. Renforcer votre visibilité au niveau régional, national et international au travers de nos outils et actions de communication.
9. Représenter la filière au sein des organismes locaux, départementaux, régionaux, nationaux, internationaux.
10. Participer activement au rayonnement de la Région en vous faisant connaître et reconnaître dans l'écosystème.

### CRITERES D'ADHESION AU CLUB CINESTIC

Peut devenir membre du Club Cinestic toute personne morale (secteurs privé ou publique), souhaitant soutenir l'innovation d'usage ou de rupture technologique dans les domaines de l'image et du numérique.

Elle doit répondre aux critères suivants :

- Avoir son siège ou un établissement ou des intentions réelles de développement en Région Est (Alsace, Lorraine, Champagne Ardennes) ;
- Développer une des activités représentées par un ou plusieurs Collèges du Cluster :
  - ➔ *Collège des entreprises innovantes* : innovation technologique, d'usage, logiciels, services...
  - ➔ *Collège des entreprises de l'image* : productions de contenus numériques, 3D, animation, jeux vidéo...
  - ➔ *Collège du monde l'académique* : Ecoles, formations, laboratoires de recherche, universités, CHU / CEA...
  - ➔ *Collège des structures de développement économique* : associations, accélérateurs, fonds d'investissement, pépinières, chambres consulaires, espaces coworking, incubateurs...

En adhérant au Cluster Image & numérique Région Est, vous devenez automatiquement membre du Club Cinestic.

Votre adhésion sera effective dès encaissement des cotisations. Vous bénéficierez aussitôt des **services réservés à nos adhérents, notamment la création de votre Fiche adhérent sur Cinestic.fr afin de présenter votre structure.**

*L'adhésion implique le respect des Statuts de l'association (accessible sur le site), du règlement intérieur, et le règlement annuel d'une cotisation.*

*Toute nouvelle adhésion doit être validée par la Direction du Cluster qui vous communiquera sa réponse dans les meilleurs délais.*



Adhérent du Club - 2016  
cinestic.fr

Retrouvez bientôt toute l'actualité sur [www.cinestic.fr](http://www.cinestic.fr). Lancement prévu pour fin décembre 2015.

Adhérez dès maintenant pour **présenter votre structure le plus tôt possible sur le site internet du Cluster.**

Ils soutiennent cinestic



### Tout adhérent du Cluster s'engage, tout en préservant ses informations stratégiques, à :

- ➔ **Créer et mettre à jour régulièrement** la fiche de présentation de sa structure sur [www.cinestic.fr](http://www.cinestic.fr);
- ➔ **Participer** de manière active aux manifestations organisées par l'équipe du Cluster ;
- ➔ **Partager auprès des membres du Cluster** ses compétences, ses connaissances et ses expériences vécues ;
- ➔ **Contribuer au développement du Réseau** en assurant sa promotion ;
- ➔ Participer à au moins un groupe thématique du Cluster (liste sur le site internet) ;
- ➔ Accepter de recevoir des sollicitations de l'équipe du Cluster pour :
  - communiquer sur son savoir-faire, ses expériences à travers des interventions lors de manifestations ;
  - accueillir et/ou co-organiser des manifestations (rencontres, ateliers) du Cluster ;
  - proposer et/ou co-organiser des visites de ses locaux.

### Tout adhérent du Cluster a la possibilité de :

- ➔ **Publier le logo « Adhérent 2016 de Cinestic »** sur le site internet de sa structure et/ou tout autre support de communication. Le logo vous sera envoyé dès validation de votre adhésion ;
- ➔ **Solliciter les conseils et compétences du Cluster** pour répondre à une problématique précise ;
- ➔ **Solliciter le réseau** du Club Cinestic pour trouver un partenaire.



### Le Cluster s'engage vis-à-vis de ses adhérents à :

- ➔ **Leur assurer une plus grande visibilité** au travers de :
  - la mise en valeur de leur logo à l'occasion des manifestations dans lesquelles ils s'investissent ;
  - la publication dans la liste des adhérents de la présentation de leur structure (« Fiche adhérent ») sur Cinestic.fr ;
  - la publication sur son site internet cinestic.fr et sur ses réseaux sociaux d'un « Zoom sur un adhérent ».
- ➔ Leur faire bénéficier de **tarifs préférentiels** pour participer à des événements (salons, conférences, forums... en région, en France et à l'étranger) ;
- ➔ Mettre en place une aide au recrutement, notamment grâce à la publication des offres d'emploi de la filière Image & Numérique sur Cinestic.fr et leur diffusion sur les réseaux sociaux du Cluster ;
- ➔ Les soutenir et les accompagner dans le développement de leur entreprise ou de leur projet innovant ;
- ➔ Leur offrir une veille prospective et veille marchés publics, appels à projet, concours...
- ➔ Les intégrer à l'écosystème régional et de la nouvelle grande Région ;
- ➔ A favoriser le lien avec la recherche, les structures de développement économique et d'autres entreprises de la filière ;
- ➔ Les mettre en contact avec des Experts : avocats, experts-comptables, experts CIR, conseillers en propriété intellectuelle, spécialistes en stratégie, management de l'innovation, prospection, référencement...

### Ils soutiennent cinestic

